GAY-LUSSAC GESTION

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

GAY-LUSSAC HERITAGE SELECTION CREDIT
Gay-Lussac Gestion

PART A : FR0010883017

gaylussacgestion.com
Appelez le 01 45 61 64 90 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Gay-Lussac Gestion en ce qui concerne ce document d'informations.

Gay-Lussac Gestion est agréée en France sous le n°GP 95001 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Date de production du DIC : 31/08/2026 - Date de mise à jour : 21/09/2026

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP »).

Durée : Le FCP a été créé le 3 juin 2005 pour une durée de 99 ans.

Objectifs : Au terme de l'horizon de placement fixé à trois ans, l'objectif du Fonds est la réalisation d'une performance annualisée nette de frais supérieure à 50% Ester + 50% Bloomberg Euro Corporate 1-5 ans (coupons réinvestis) en s'exposant principalement et de manière diversifiée aux instruments de taux et de crédit. Le fonds pourra également intervenir sur les marchés actions afin notamment de d'ajuster son risque de marché global.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est : 50% Ester + 50% Bloomberg Euro Corporate 1-5 ans (coupons réinvestis).

L'indice €STER capitalisé correspond au taux d'intérêt interbancaire de référence de la zone euro. L'€STER repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la BCE dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire.
Le Bloomberg Euro Corporate 1-5 Year Index, administré par Bloomberg Index Services Limited, représente un panier d'obligations d'entreprises libellées en euros, investment grade, ayant une maturité résiduelle comprise entre 1 et 5 ans, et calculé coupons réinvestis.

Le Fonds ne suivant pas une gestion indicielle, sa performance peut s'écarter sensiblement de celle de l'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement : Le fonds peut, à titre accessoire, être investi (ou exposé) en direct jusqu'à 10% maximum de l'actif net en actions de toutes capitalisations et la sensibilité aux marchés actions pourra évoluer entre -20% et +10%, le gérant ayant la possibilité de couvrir une partie de la sensibilité des obligations investment grade, high-yield aux marchés actions par des dérivés actions ou sur indice actions.

L'exposition du FCP à la classe d'actifs 'Produits de Taux' s'établit entre 70% et 100% maximum de l'actif net aux obligations investment grade, high yield et titres non notés.
Le FCP sera exposé au minimum à 70% de l'actif net en produits de taux de pays membres de l'Union Européenne.

Le FCP pourra être investi en obligations de pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net.

Le FCP procède à des investissements en titres d'Etats et assimilés, et également en titres de créances et obligations de sociétés privées jusqu'à 100% de l'actif net (110% en cas de recours à l'emprunt d'espèces).

La fourchette de sensibilité du portefeuille du FCP aux taux d'intérêt est comprise entre -2 et 10.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en parts ou actions :
- d'OPCVM de droit français conformes à la Directive 2009/65/CE, limités à 10% en OPC ou OPCVM,
- d'OPCVM de droit européen conformes à la Directive 2009/65/CE, limités à 10% en OPC ou OPCVM,
- d'OPC français ou étrangers relevant de la Directive Européenne 2011/61/UE – Directive AIFM - dont l'actif net est limité à 10% en OPC, respectant les critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le risque de change global sera compris entre 0 et 10% maximum.

Pour la gestion du risque et notamment la sensibilité des obligations High Yield au marché actions, le fonds pourra augmenter ou réduire son risque actions dans une fourchette [-20% ; +10%] via des contrats futures ou options sur actions ou indices actions.

Remboursement des parts : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures par le dépositaire et sont exécutées, à cours inconnu, sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Type d'investisseurs visés : Cette part de fonds est ouverte à tous souscripteurs, plus particulièrement les personnes physiques (excepté les U.S. Persons).

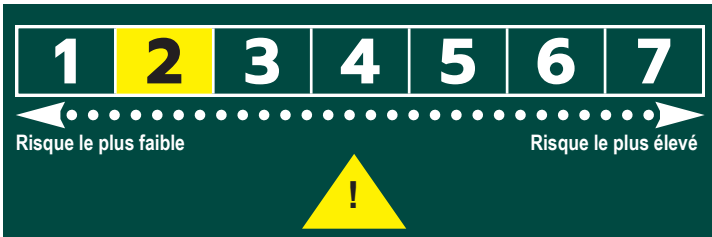
Dépositaire : Société Générale S.A.

Où et comment obtenir de plus amples informations sur l'OPCVM ou le FIA, une copie du prospectus de l'OPCVM ou de la description de la stratégie d'investissement et des objectifs du FIA, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la directive 2009/65/CE, ou le dernier rapport annuel peuvent être demandés à l'adresse suivante : contact@gaylussacgestion.com ou vous rapprocher de votre conseiller.

Où et comment obtenir d'autres informations pratiques, et notamment où trouver le tout dernier prix des parts :
sur notre site internet : www.gaylussacgestion.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'Indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Nous avons classé le FCP dans la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque basse. Exemple d'explication possible : Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.
Les autres risques matériellement pertinents mais non repris dans l'ISR sont : Le risque de contrepartie est défini comme le risque de perte pour le fonds résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le risque de liquidité est défini comme le risque qu'une position dans le portefeuille ne puisse être cédée, liquidée ou clôturée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, compromettant ainsi la capacité du fonds à se conformer à tout moment à l'exigence d'émission et de rachat à la demande de l'investisseur.
Le risque de crédit est défini comme le risque de perte pour le fonds résultant d'une fluctuation de la valeur de marché des positions de son portefeuille imputable à une modification de la qualité de crédit d'un émetteur.

Scenarii de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, (selon le cas) mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 680 €	8 720 €
	Rendement annuel moyen	-13.20%	-4.50%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 750 €	9 140 €
	Rendement annuel moyen	-12.50%	-3.00%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 140 €	10 190 €
	Rendement annuel moyen	1.40%	0.60%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 990 €	11 270 €
	Rendement annuel moyen	9.90%	4.10%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre juillet 2021 et juillet 2024.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mai 2022 et mai 2025.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre décembre 2018 et décembre 2021.

Que se passe-t-il si Gay-Lussac Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux ci-dessous vous présentent les montants totaux pouvant être prélevés sur votre investissement afin de couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	135 €	419 €
Incidence des coûts annuels (*)	1.35%	1.36%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1.96% avant déduction des coûts et de 0.60% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	0.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0 €
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.11% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	111 €
Coûts de transaction	0.24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	24 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0.00% Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. 15.00% TTC de la performance annuelle nette de frais du Fonds au-delà d'une valorisation minimale nette de 50% Ester + 50% Bloomberg Euro Corporate 1-5 ans (coupons réinvestis) sur un an. Le Fonds peut prélever une commission de surperformance en cas de performance positive.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 3 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.
La société de gestion peut mettre en oeuvre un mécanisme de plafonnement des rachats appelé « gates » afin d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un niveau fixe et déterminé par la société de gestion. Ce dispositif à caractère exceptionnel ne sera déclenché qu'en cas de survenance concomitante d'une situation de forte dégradation de la liquidité des marchés, ainsi que de rachats importants au passif du FCP.
Un mécanisme de Swing Pricing peut être mis en oeuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, vous pouvez consulter votre conseiller ou contacter Gay-Lussac Gestion :
• Soit par voie postale : Gay-Lussac Gestion 45, avenue George V – 75008 PARIS
• Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : reclamations@gaylussacgestion.com.
Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée ne vous convenait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02.

Autres informations pertinentes

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Dépositaire : Société Générale S.A.
Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM, ainsi que sur les autres catégories de parts : Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) ainsi que les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse ci-dessous. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Gay-Lussac Gestion
45, avenue George V – 75008 PARIS
01 45 61 64 90

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion, à l'adresse indiquée ci-dessus, ou sur le site internet : www.gaylussacgestion.com.